

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 juin 2016

1) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Steve BANSCH

Adopté à l'unanimité

2) Approbation des procès-verbaux des réunions des conseils municipaux des 12 mai et 02 juin 2016

Adopté à l'unanimité

3) Ajout de 2 questions supplémentaires à l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

4) Finances : Subvention exceptionnelle Gaillette 2016 : 200 € à chaque association ayant participé au défilé

Adopté à l'unanimité

5) Finances : Subventions aux associations sportives

Adopté à l'unanimité

6) Finances : Remboursement de frais

Adopté à l'unanimité

7) Convention pluriannuelle entre la Municipalité et l'USM

Adopté à la majorité.

Abstention du groupe d'opposition « Vie à Waziers – Savoir pour choisir »

8) Ressources Humaines : Création de poste dans le cadre du dispositif des Emplois d'Avenir : 1 agent administratif polyvalent et 1 agent administratif au service communication

Adopté à l'unanimité

9) Ressources Humaines : Accueil de loisirs avec Hébergement : Rémunération du personnel de service pour l'année 2016

Adopté à l'unanimité

10) Ressources Humaines : Accueil de loisirs sans hébergement : Rémunération du personnel d'encadrement pour l'année 2016

Adopté à l'unanimité

11) Urbanisme : Division de propriété cadastrale

Adopté à l'unanimité

12) Délivrance et reprise des concessions funéraires du 1^{er} janvier au 31 mai 2016

Adopté à l'unanimité

13) Intercommunalité : Adoption du rapport émis par la commission locale des transferts de charge

Adopté à l'unanimité

14) Voyage des anciens : le 15 septembre 2016 à la Charmille (festival d'accordéon)

- Wazierois : 29 €

- Extérieurs : 34 €

Adopté à l'unanimité

1) Régie des activités festives et culturelles

Journée du patrimoine le 15 septembre : Vimy - Lorette

- Waziérois : 25.00 €
- Extérieurs : 30.00 €

Soirée œnologique le 22 octobre 2016 : 7 €

Adopté à l'unanimité

15) Décisions prises par le maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal, le maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

-De passer avec la société GE-CAPITAL EQUIPEMENT FINANCE par l'intermédiaire de de la société RISO France un contrat de location pour un scanner RISO HS 5000 X-JET module complémentaire au duplicopieur RISO 7150 COMCOLOR X-JET. Le contrat est établi pour une durée de 23 trimestres avec un loyer de 92.34 € HT à compter du 1^{er} janvier 2016

Marchés publics :

2016-008 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et livraison de dictionnaire pour récompense scolaire aux enfants de CM2 entrants au collège.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué à la société DE PAGE EN PAGE pour un montant de 2 430.24 € TTC.

2016 - 009 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et livraison de livres à destinations des écoles pour la fête du livre 2015.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué aux sociétés

- ABC Livres pour un montant de 3 065.80 € TTC.
- LIRE Demain pour un montant de 568, 00 € TTC.

2016 – 016 : Marché de services ayant pour objet la fourniture et l'installation de câblages et de baies informatiques sur différents sites de la ville de Waziers.

Au regard des critères de jugements des offres, le marché a été attribué à la société DEVRED Electricité pour un montant de 12 312. 55 € HT.

2016 – 020 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et la pose d'une clôture au local des anciens (rue Pasteur).

Au regard du critère, le marché a été attribué à la société PARCS ET JARDINS ANDRIOLO pour un montant de 1 835.40 € HT.

2016 – 022 : Marché de travaux ayant pour objet le démontage de la marquise dans les 2 cours de l'école primaire Guironnet (rues Pasteur et des Frères Martel).

Le marché est passé sous la forme de la procédure adaptée.

Au regard des critères, le marché a été attribué à la société Poty pour un montant 18 000 € HT.

2016 – 025 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation d'une solution radio destinée à l'interconnexion des sites de la ville de Waziers.

Au regard des critères de jugement, le marché a été attribué à la société SPIE pour un montant de 3250 € HT.

2016-026 : Marché de fourniture ayant pour objet la fourniture d'un système téléphonie sur IP.

Au regard des critères de jugement, le marché a été attribué à la société SPIE pour un montant de 21 728.19 € HT pour l'achat du matériel et de 2818 € HT pour la maintenance.

17) Questions diverses

1- Urbanisme : Opération vente HLM logements rue Paul Langevin et rue du 19 mars 1962. Adopté à l'unanimité.

2- Urbanisme : Aliénation de la parcelle AO41. Adopté à l'unanimité.

3- Point sur le nombre d'adhérents du centre social.

La séance est levée à 18h50.